



Les professions paramédicales regroupent plus d'une vingtaine de professions différentes.

Les orthophonistes sont des professionnels du soin. Ils préviennent, évaluent et traitent les troubles du langage et de la communication, des fonctions oro-myo-faciales et des autres activités cognitives [1]. Leur activité peut être salariale, libérale ou mixte.

L'évolution de la population et la mutation des professions de santé modifient les besoins et l'offre de soins. La démographie des professionnels de santé et l'étude de l'état de santé des populations sont donc importantes pour assurer une bonne adéquation entre les besoins et l'offre de soins au cours du temps. Les besoins de santé peuvent être définis comme l'écart entre un état de santé constaté et un état de santé souhaité. Ils sont multidimensionnels et leur mesure complète nécessite des approches diverses : analyses des données épidémiologiques, sociodémographiques et de consommation de soins, élaboration de normes de prise en charge, réalisation d'enquêtes auprès des usagers et des professionnels [2].

Cet état des lieux présente les données sociodémographiques, épidémiologiques et de consommation de soins, disponibles à l'ORSaG. Il est un outil d'aide à la décision, pour adapter au mieux l'offre et la demande de soins des Guadeloupéens.

## GÉNÉRALITÉS

Il n'existe pas d'institut de formation en orthophonie en Guadeloupe à ce jour.

Tout professionnel, salarié ou libéral, a l'obligation de s'inscrire auprès de la délégation territoriale de l'agence régionale de santé (DTARS) de son lieu d'exercice pour obtenir la délivrance d'un numéro ADELI [3].

Les professionnels sont libres de choisir leur lieu d'installation. Toutefois, l'installation des professionnels conventionnés est encouragée financièrement pour les zones sous dotées en professionnels et soumise à restrictions (reprise d'un cabinet ou partage d'un cabinet uniquement) pour les zones dites sur dotées. Cependant, le dernier zonage datant de 2012 n'est plus en adéquation avec la réalité [4]. Enfin, les professionnels s'installant dans des zones franches urbaines peuvent bénéficier d'avantages fiscaux [3]. Les zones franches urbaines concernent certains quartiers de Pointe-à-Pitre, des Abymes et de Basse-Terre [5].



DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DES ORTHOPHONISTES

LES DONNÉES ISSUES DU RÉPERTOIRE ADELI

Les données quantitatives relatives aux professionnels de santé libéraux renseignent notamment les effectifs, le sexe, l'âge, le type d'exercice et la commune d'installation. L'information sur l'activité partielle ou à temps plein du professionnel n'est à ce jour pas disponible en routine. Facteur de pondération de l'indicateur de densité (nombre de professionnels pour 100 000 habitants), cette caractéristique est aujourd'hui primordiale pour l'appréciation effective de l'offre de soins sur un territoire donné

a. Effectifs et répartition des orthophonistes

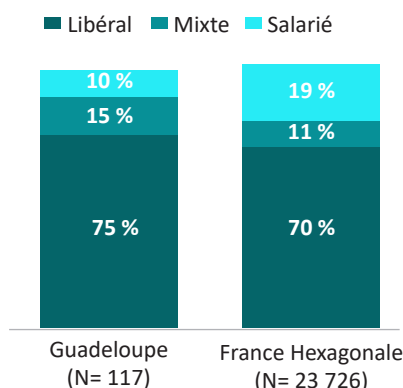
Une prédominance du secteur libéral

D'après le répertoire ADELI (Automatisation des listes), 117 orthophonistes exercent en Guadeloupe au 1er janvier 2016 : 88 ont une activité libérale (75 %), 12 une activité salariale (10 %) et 17 une activité mixte (15 %). L'exercice salarial exclusif est près de deux fois plus faible en Guadeloupe qu'en France hexagonale (respectivement 10 % et 19 %) [Figure 1].

Une profession majoritairement féminine

Caractéristique commune à toutes les régions de France, la profession est très majoritairement féminine : 97 % de femmes en Guadeloupe (97 % également en France hexagonale). Cette proportion est restée stable au cours des cinq dernières années. En 2016, dans la région, près de trois orthophonistes sur dix sont âgés de moins de 30 ans (27 %) tandis que deux orthophonistes sur dix sont

Figure 1 – Répartition (en %) des orthophonistes, inscrits au répertoire ADELI au 1<sup>er</sup> janvier 2016, selon leur statut et leur lieu d'exercice



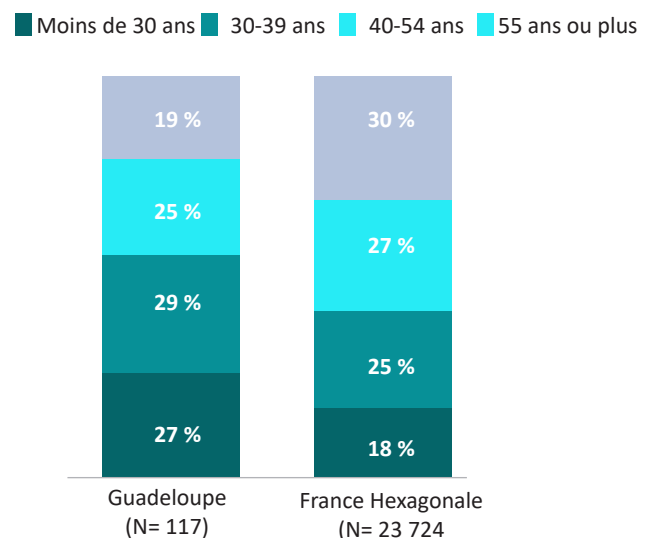
Source : ADELI

Exploitation : ORSaG

Le répertoire ADELI (Automatisation DEs Listes) est un répertoire national qui recense les professionnels de santé réglementés par le Code de la Santé Publique (sous réserve qu'elles ne soient pas prises en charge par le Répertoire Partagé des Professions de Santé) et le Code de l'action Sociale et des Familles. Il contient des informations relatives à l'état civil, la situation professionnelle et les activités exercées [2].

âgés de 55 ans ou plus (19 %) [Figure 2]. Les départs à la retraite de cette dernière tranche de la population dans les années futures sont donc à anticiper. Les jeunes orthophonistes semblent davantage s'orienter vers une activité libérale (97 % des orthophonistes âgés de moins de 30 ans ont une activité libérale). Cependant, l'étude de l'âge par type d'exercice doit être interprétée avec prudence du fait du faible effectif des orthophonistes salariés (12 orthophonistes salariés en Guadeloupe).

Figure 2 – Répartition (en %) des orthophonistes inscrits au répertoire ADELI au 1<sup>er</sup> janvier 2016, selon leur âge et leur lieu d'exercice



Source : ADELI

Exploitation : ORSaG

**b. Densités d’orthophonistes**

Au 1er janvier 2016, la densité d’orthophonistes de la région s’élevait à 29 professionnels pour 100 000 habitants. Cette densité est inférieure à celle de la France hexagonale (37 orthophonistes pour 100 000 habitants) [Tableau I].

Ce constat s’observe, quel que soit le type d’activité, avec un écart plus élevé pour l’exercice salarial. La densité d’orthophonistes libéraux est de 26 professionnels pour 100 000 habitants dans la région. La Guadeloupe occupe une position intermédiaire parmi les régions de France : huit régions sont plus densément peuplées en orthophonistes libéraux et huit régions le sont moins. La densité d’orthophonistes salariés est de 3 professionnels pour 100 000 habitants dans la région. Cette densité est plus de deux fois plus faible que celle de France hexagonale (7 orthophonistes pour 100 000 habitants) [Tableau I]. La Guadeloupe est la deuxième région ayant la densité d’orthophonistes salariés la plus faible derrière la Guyane.

**Des disparités intercommunales parmi les professionnels libéraux**

Deux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) se démarquent par des densités d’orthophonistes libéraux supérieures à la densité régionale : Cap-Excellence et La Riviera du Levant (40 orthophonistes pour 100 000 habitants pour chacun de ces EPCI). À l’inverse Marie-Galante possède un seul orthophoniste correspondant à une densité d’orthophonistes trois fois plus faible que le niveau régional (9 professionnels pour 100 000 habitants).

Les communes de Pointe-à-Pitre, Pointe-Noire et Basse-Terre possèdent respectivement 14, 5 et 10 orthophonistes libéraux. Ces trois communes détiennent les plus fortes densités d’orthophonistes de la région. Elles s’élèvent respectivement à 88, 76 et 72 orthophonistes libéraux pour 100 000 habitants. À l’inverse, 14 communes n’ont aucun orthophoniste exerçant sur leur territoire [Figure 3].

**Densité pour 100 000 habitants âgés de moins de 25 ans**

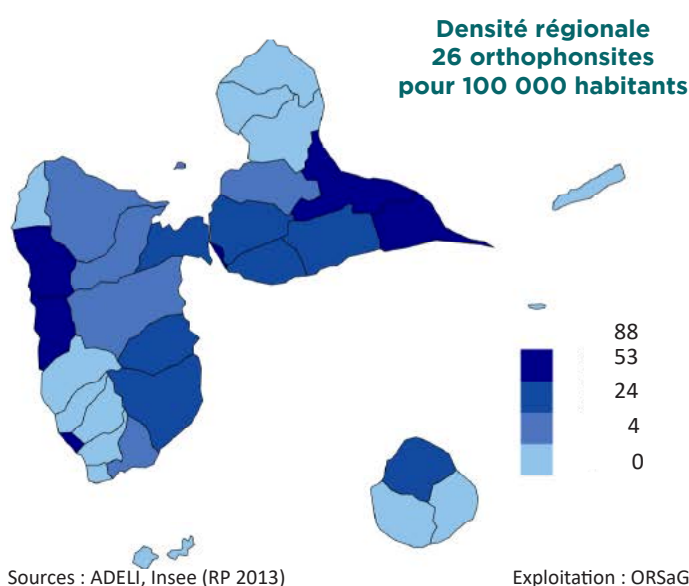
En Guadeloupe, la densité d’orthophonistes libéraux calculée pour 100 000 habitants âgés de moins de 25 ans s’élève à 79 professionnels pour 100 000 habitants âgés de moins de 25 ans. Elle est significativement inférieure à celle de la France hexagonale (99 orthophonistes libéraux pour 100 000 habitants âgés de moins de 25 ans). Relativement à sa population de jeunes âgés de moins de 25 ans, la Guadeloupe est la sixième région ayant le moins d’orthophonistes libéraux de l’ensemble des régions de France. Les communes de Pointe-à-Pitre, Pointe-Noire et Basse-Terre présentent les densités les plus élevées [Figure 4].

**Tableau I – Densité d’orthophonistes (pour 100 000 habitants) au 1<sup>er</sup> janvier 2016, selon le statut et le lieu d’exercice**

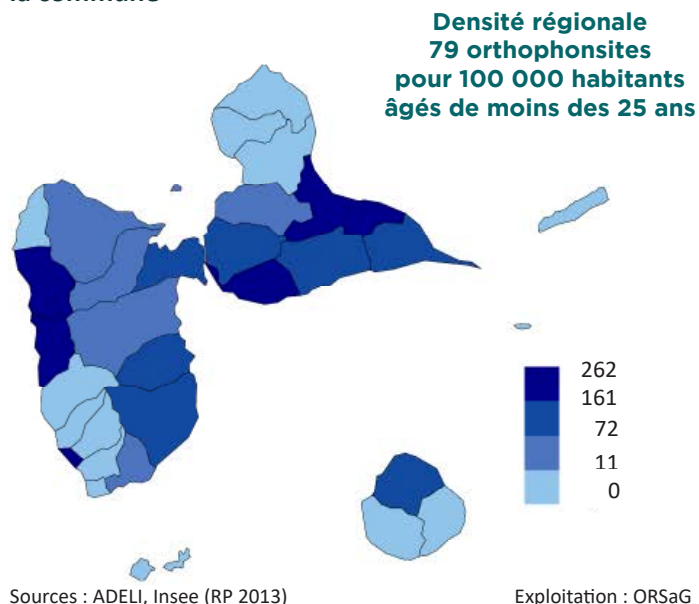
|                 | Guadeloupe | France hexagonale | Différence significative |
|-----------------|------------|-------------------|--------------------------|
| <b>Salarié</b>  | 3          | 7                 | ✓                        |
| <b>Libéral</b>  | 26         | 30                |                          |
| <b>Ensemble</b> | 29         | 37                | ✓                        |

Sources : ADELI, Insee (RP2013) Exploitation : ORSaG  
Le symbole ✓ indique, selon le test statistique, que le taux de la Guadeloupe est significativement différent du taux de la France hexagonale

**Figure 3 – Densité de orthophonistes libéraux (pour 100 000 habitants) au 1<sup>er</sup> janvier 2016, selon la commune**



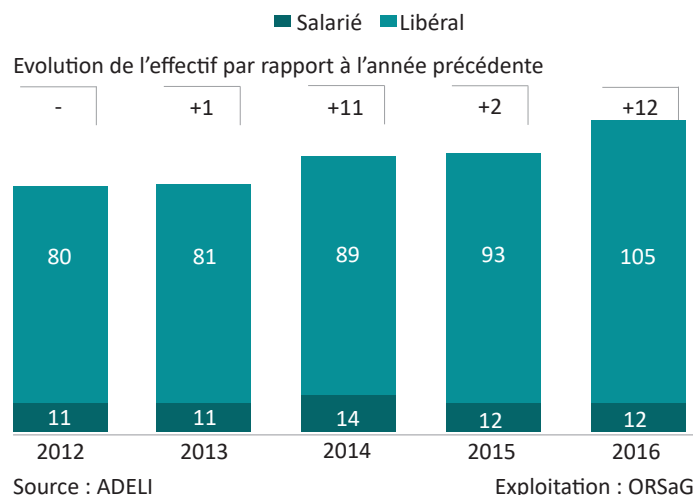
**Figure 4 – Densité d’orthophonistes (pour 100 000 habitants âgés de moins de 25 ans) au 1<sup>er</sup> janvier 2016, selon la commune**



c. Évolution du nombre d'orthophonistes

De 2012 à 2016, le nombre d'orthophonistes libéraux a augmenté de 31 % soit 5 professionnels supplémentaires en moyenne chaque année (avec une variation allant de 1 à 12 orthophonistes supplémentaires par an). Cette augmentation concerne essentiellement l'activité libérale. L'effectif des orthophonistes salarié a très peu évolué [Figure 5].

Figure 5 – Effectifs d'orthophonistes inscrits au répertoire ADELI selon l'année et le mode d'exercice et évolution de l'effectif total par an en Guadeloupe



LES DONNÉES DE LA CAISSE GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DE LA GUADELOUPE

En 2016, 97 orthophonistes libéraux ont perçu au moins un remboursement d'acte par la Caisse Générale de la Sécurité Sociale de Guadeloupe (CGSS).

Plus d'un tiers des professionnels recensés ont débuté leur activité libérale (dans la région ou ailleurs) depuis 5 ans ou moins (36 %) et 27 % depuis moins de trois ans.

Près de la moitié des professionnels avaient déjà exercé une activité libérale dans une autre région avant d'exercer en Guadeloupe (47 %).

**En 2016, 20 orthophonistes libéraux de plus ont été recensés dans le répertoire ADELI par rapport aux données de remboursement de la Caisse Générale de la Sécurité Sociale de Guadeloupe (CGSS). Cette différence peut s'expliquer par plusieurs phénomènes. Certains professionnels exercent en tant que remplaçants dans un cabinet. Ces derniers ne perçoivent pas de remboursement de la CGSS, qui sont versés directement à l'orthophoniste remplacé. Ces professionnels ne sont donc pas présents dans les listes de remboursements de la CGSS tandis que leur inscription au répertoire ADELI reste obligatoire. De plus, malgré de nombreuses opérations qualité et la mise en place d'obligations légales, le répertoire ADELI peut compter dans sa liste des professionnels dont le changement de département ou d'activité ou la cessation d'activité n'a pas été signalé ou fait l'objet d'une mise à jour.**

CONSOMMATION DE SOINS D'ORTHOPHONIE DE VILLE

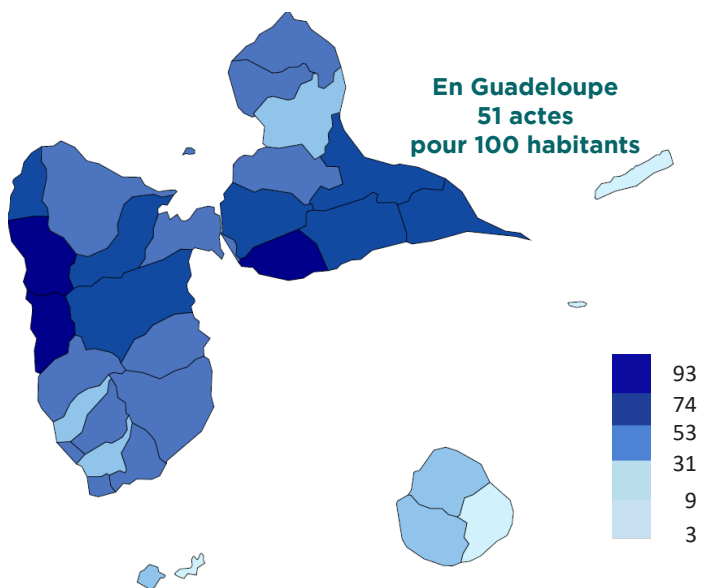
La consommation de soins d'orthophonie a été analysée à partir des données de remboursement des différents régimes d'assurance maladie obligatoire issue de la base de données Système national d'information inter-régimes de l'Assurance Maladie. Cette consommation de soins d'orthophonie de ville a été évaluée par le nombre d'actes réalisés pour 100 habitants de la Guadeloupe, quel que soit le lieu de réalisation des actes. En considérant qu'une forte majorité de la population est couverte par un des régimes de l'assurance maladie - le régime général couvrant déjà à lui seul, 91 % de la population en 2015 – la consommation de soins se rapporte à l'ensemble des habitants.

### Une consommation de soins d'orthophonie inférieure en Guadeloupe

Au cours de l'année 2017, la consommation de soins d'orthophonie de ville des assurés sociaux guadeloupéens s'établit à 51 actes pour 100 habitants. Cette consommation est proche de celle des assurés sociaux résidant en France hexagonale (54 actes réalisés pour 100 habitants). En 2017, les soins d'orthophonie représentent moins d'1 % de l'ensemble des actes de soins paramédicaux dont ont bénéficié les assurés sociaux de la Guadeloupe.

À l'échelle des EPCI, les assurés sociaux de la Riviera du Levant ont la consommation la plus élevée de la région (66 actes réalisés pour 100 habitants). A l'inverse, les assurés sociaux de Marie-Galante sont les plus petits consommateurs (12 actes pour 100 habitants). À l'échelle communale, les habitants des îles des Saintes, de Marie-Galante et de la Désirade sont les plus petits consommateurs, tandis que les Bouillantais et les Gosiériens sont les plus gros consommateurs [Figure - 6].

Figure 6 – Nombre d'actes d'orthophonie de ville pour 100 habitants en 2014, selon la commune



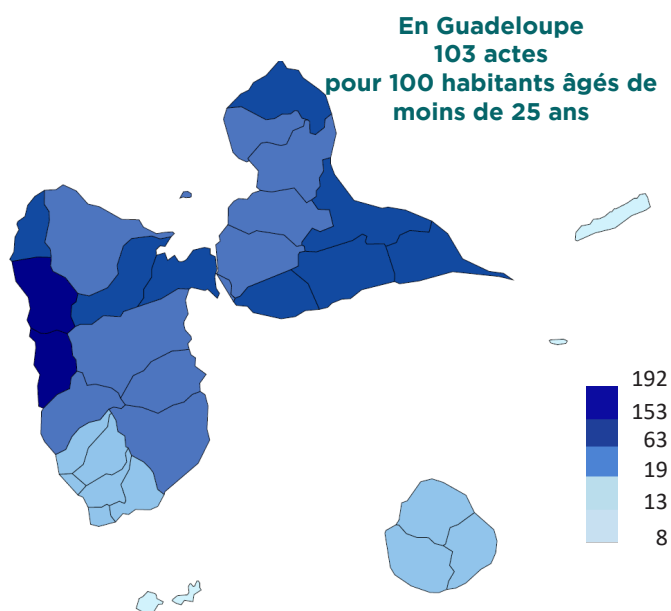
Sources : SNIIRAM, Insee (recensement 2013)

Exploitation : ISPL, ORSaG

### Une consommation en soins d'orthophonie accrue parmi les plus jeunes

En 2014, la consommation en soins d'orthophonie des Guadeloupéens s'établissait à 82 actes pour 100 habitants âgés de moins de 25 ans, 5 actes pour 100 habitants âgés de 25 à 60 ans et 20 actes pour 100 habitants âgés de plus de 60 ans. Les jeunes âgés de moins de 25 ans représentent la part de la population la plus consommatrice de soins d'orthophonie : 81 % des actes de ville effectués par un orthophoniste en Guadeloupe. Dans cette population, les soins orthophoniques représentent 39 % des actes paramédicaux et 13 % de l'ensemble des actes paramédicaux et médicaux. Les jeunes Gosiériens et les jeunes Pointois sont les plus consommateurs de soins d'orthophonie (respectivement 125 et 122 actes pour 100 habitants âgés de moins de 25 ans) tandis que les jeunes habitants des communes de Terre-de-Haut et Saint-Louis sont les plus petits consommateurs (respectivement 8 et 12 actes pour 100 habitants âgés de moins de 25 ans) [Figure 7].

Figure 7 – Nombre d'actes d'orthophonie de ville pour 100 habitants âgés de moins de 25 ans en 2014, selon la commune



Sources : SNIIRAM, Insee (recensement 2013)

Exploitation : ISPL, ORSaG

## PROFIL DE LA POPULATION GUADELOUPÉENNE

Cette partie vise à étudier la structure de la population et son état de santé en lien avec un besoin de soins en orthophonie.

### Structure de la population

#### Baisse de la natalité et recul de la mortalité : vers un vieillissement de la population de la Guadeloupe

En 2013, 133 022 jeunes âgés de moins de 25 ans habitent en Guadeloupe. Ils représentent 33 % de l'ensemble de la population (30 % en France hexagonale). La Guadeloupe est la troisième région ayant la part de jeunes âgés de moins de 25 ans la plus élevée des régions de France derrière la Réunion (39 %) et la Guyane (50 %).

Toutefois, le nombre de naissances vivantes diminue : supérieur à 6000 en 2006, il était inférieur à 5000 en 2015. De fait, le nombre de jeunes âgés de moins de 25 ans a également diminué (-12 150 jeunes de 2006 à 2013). Leur part dans la population a diminué de 3 points (36 % en 2006 à 33 % en 2013). Selon les projections de l'Insee, la Guadeloupe devrait être une des régions les plus âgées de France d'ici 2040. Le nombre de jeunes âgés de moins de 25 devrait diminuer (-28 022 jeunes de 2013 à 2040). Leur part dans la population devrait passer de 33 % en 2013 à 26 % en 2040 dans la région.

À l'autre extrémité de la vie, la mortalité diminue légèrement passant de 864 décès pour 100 000 habitants sur la période 2001-2007 à 787 décès pour 100 000 habitants sur la période 2008-2013. La population de seniors augmente, en particulier dans la tranche d'âge des 65-79 ans (avec une augmentation annuelle de l'effectif de 8,5 % soit +18 329 seniors âgés de 65 à 79 ans de 2006 à 2013). Selon les projections de l'Insee, la Guadeloupe devrait être une des régions les plus âgées de France d'ici 2040. La part des seniors âgés de 65 ans ou plus devrait passer de 15 % en 2013 à 34 % en 2040. Leur effectif devrait augmenter de 76 837 individus de 2013 à 2040, soit une augmentation de 2 846 seniors en moyenne par an.

### Etat de santé

#### a. Naissances prématurées

Selon les données issues des enquêtes nationales périnatales, le nombre de naissances prématurées est plus élevé dans les départements et régions d'outre-mer par rapport à la France hexagonale (respectivement 12 % et 8 % en 2016) [6]. Les données relatives aux certificats de santé du 8e jour, analysées par le service « périnatalité et certificat de santé » de la protection maternelle infantile (PMI), mettent en évidence un taux de prématurité de 8,4 % en Guadeloupe en 2016 (7,5 % en France hexagonale) [7]. Les nourrissons nés prématurément peuvent notamment présenter des troubles de la déglutition à la naissance ou des troubles du développement à plus long terme, nécessitant une prise en charge orthophonique.

#### b. Troubles de l'apprentissage

Les actes réalisés auprès des jeunes âgés de moins de 25 ans représentent 81 % des actes prodigués par des orthophonistes dans la région. La prise en charge de ce public est souvent liée à des troubles de l'apprentissage et du développement. Peu de données existent à ce sujet. Toutefois, selon les données issues de la journée défense et citoyenneté, 16 % des jeunes guadeloupéens ayant participé à cette journée étaient en situation d'illettrisme en 2015 (4,3 % de l'ensemble des jeunes de France hexagonale ou des départements et régions d'outre-mer) [8 et 9].

#### c. Admissions en affection de longue durée

Cinq affections neurologiques pouvant nécessiter des soins d'orthophonie sont prises en charge au titre d'une affection de longue durée : l'accident vasculaire cérébrale invalidant, la maladie d'Alzheimer ou autres démences, les formes graves des affections neurologiques ou musculaires, la maladie de parkinson et la sclérose en plaques.

### Les AVC invalidants et les démences en première ligne

L'accident vasculaire cérébrale invalidant, les démences, les formes graves des affections neurologiques ou musculaires, la maladie de Parkinson et la sclérose en plaques représentent respectivement la 4e, 6e, 8e, 12e et 27e cause de nouvelles admissions en ALD dans la région. Les deux premières représentent à elles deux, 71 % des nouvelles admissions relatives à une de ces cinq maladies.

Sur la période 2012-2014, leurs taux standardisés de nouvelles admissions en ALD sont respectivement de 153, 107, 68, 34 et 3 nouvelles admissions pour 100 000 habitants.

### Les personnes âgées davantage concernées

Pour trois de ces affections, les taux de nouvelles admissions en ALD augmentent fortement avec l'âge. La part des personnes âgées de 65 ans ou plus représente 96 % des nouvelles admissions pour une démence, 85 % pour la maladie de Parkinson et 58 % pour un AVC invalidant.

### Des variabilités selon le territoire

La région présente des taux de nouvelles admissions en ALD significativement supérieurs à ceux de la France hexagonale pour les AVC invalidants, les formes graves des affections neurologiques et musculaires et la maladie de Parkinson. À l'inverse, le taux de nouvelles admissions en ALD pour une sclérose en plaques est trois fois plus faible dans la région. Le taux de nouvelles admissions en ALD pour une démence ne diffère pas d'un territoire à l'autre [Tableau II].

### Les AVC invalidants et les démences en augmentation dans la région

De la période 2006-2008 à la période 2012-2014, trois de ces cinq maladies ont vu leur taux d'admissions augmenter de façon significative dans la région : les accidents vasculaires cérébraux invalidants (+46 %), les démences (+35 %) et les formes graves des affections neurologiques et musculaires (+24 %) [Tableau III].

**Tableau II – Taux standardisé (pour 100 000 habitants) de nouvelles admissions en ALD, sur la période 2012-2014, selon le territoire et la cause**

|   | Guadeloupe | France hexagonale | Différence significative |
|---|------------|-------------------|--------------------------|
| Accident vasculaire cérébrale invalidant                  | 153        | 95                | ✓                        |
| Alzheimer et autres démences                              | 107        | 104               |                          |
| Formes graves des affections neurologiques et musculaires | 68         | 49                | ✓                        |
| Maladie de parkinson                                      | 34         | 29                | ✓                        |
| Sclérose en plaques                                       | 3          | 9                 | ✓                        |

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee

Exploitation : ORSaG

Le symbole ✓ indique, selon le test statistique, que le taux de la Guadeloupe est significativement différent du taux de la France hexagonale

**Tableau III – Taux standardisé (pour 100 000 habitants) de nouvelles admissions en ALD en Guadeloupe, selon la période et la cause**

|   | 2006-2008 | 2012-2014 | Différence significative |
|---|-----------|-----------|--------------------------|
| Accident vasculaire cérébrale invalidant                  | 105       | 153       | ✓                        |
| Alzheimer et autres démences                              | 79        | 107       | ✓                        |
| Formes graves des affections neurologiques et musculaires | 55        | 68        | ✓                        |
| Maladie de parkinson                                      | 32        | 34        |                          |
| Sclérose en plaques                                       | 3         | 3         |                          |

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee

Exploitation : ORSaG

Le symbole ✓ indique, selon le test statistique, que le taux de la période 2006-2008 est significativement différent du taux de la période 2012-2014

## SYNTHÈSE

En 2016, 117 orthophonistes exercent dans la région, dont 90 % ont une activité libérale (exclusive ou mixte). La profession est majoritairement féminine (97 %). En Guadeloupe, la densité d'orthophonistes salariés est inférieure à celle de France hexagonale (respectivement 29 et 37 orthophonistes pour 100 000 habitants). Cette différence n'est pas significative parmi les orthophonistes libéraux (respectivement 26 et 30 orthophonistes libéraux pour 100 000 habitants).

Selon les données du syndicat des orthophonistes de Guadeloupe, 56 % des professionnels exerçaient dans la région depuis moins de 5 ans au 1er janvier 2018. Au-delà de la part importante de professionnels âgés de moins de 30 ans (27 % des professionnels en 2016), cet indicateur révèle un certain turn-over au sein de la profession dans la région. La part des orthophonistes âgées de 55 ans ou plus représente, quant à elle, près de deux professionnels sur dix (19 %).

Le nombre de professionnels augmente légèrement dans la région. De 2012 à 2016, en moyenne, 5 orthophonistes supplémentaires se sont installés en Guadeloupe, chaque année. Les délais d'attente pour un rendez-vous auprès d'un orthophoniste sont de l'ordre de 6 à 7 mois en moyenne, dans la région.

À l'échelle communale, l'offre est inégale. Les deux principales villes de la Guadeloupe, Pointe-à-Pitre, et Basse-Terre détiennent les plus fortes densités d'orthophonistes (respectivement 88 et 72 orthophonistes libéraux pour 100 000 habitants), tandis que 14 communes ne comptent aucun orthophoniste. Une représentation par bassin de vie pourrait apporter d'autres éléments à la problématique de la répartition sur le territoire.

Au-delà du nombre de professionnels dans la région, il serait important de connaître l'activité par professionnel (temps de travail, nombre d'actes réalisés ou nombre de patients reçus pour un temps donné). En effet, l'activité peut être très variable d'un professionnel à l'autre et modifie la réalité de l'offre dans la région.

Parallèlement à l'augmentation du nombre de professionnels, la consommation de soins orthophoniques de ville a augmenté au cours des quatre dernières années (+50 % de 2014 à 2017). De 2014 à 2017, le nombre d'actes pour 100 habitants est passé de 34 à 51 actes en Guadeloupe. En France hexagonale, le nombre d'actes orthophonique pour 100 habitants est passé de 46 à 54 de 2014 à 2017 (+18 %).

En Guadeloupe, les jeunes âgés de moins de 25 ans, population la plus consommatrice de soins d'orthophonie (65 % de l'ensemble des actes d'orthophonie de ville en 2017), représentent 33 % de la population. La région est actuellement la troisième région de France ayant la part de jeunes âgés de moins de 25 ans la plus importante. La consommation de soins orthophonique pour cette tranche d'âge a augmenté de 26 % de 2014 à 2017. Toutefois, selon les projections de l'Insee, le nombre de jeunes âgés de moins de 25 ans devrait diminuer de 21 % d'ici 2040 en Guadeloupe. L'évolution des troubles du développement et des apprentissages de cette tranche de la population n'est toutefois pas étudiée dans ce rapport. Ainsi, indépendamment de la diminution de la population de cette tranche d'âge, l'évolution des besoins en soins d'orthophonie de cette population n'est pas connue.

De la période 2006-2008 à la période 2012-2014, les admissions en ALD pour un AVC invalidant ou une démence ont augmenté de façon significative (respectivement +46 % et +35 %). Les taux de nouvelles admissions en ALD pour un AVC invalidant ou pour les démences placent la Guadeloupe respectivement aux troisième et septième rangs des régions ayant les taux les plus élevés. Dans la mesure où ces infections nécessitent une prise en charge orthophonique, la poursuite de leur évolution positive pourrait augmenter le besoin en soins orthophonique dans la région.

La population des seniors guadeloupéens âgés de 65 ans ou plus concentre à elle seule, 96 % et 58 % des nouvelles admissions en ALD respectivement pour une démence et pour un accident vasculaire cérébrale. La population de cette tranche d'âge a augmenté d'environ 1 800 personnes en moyenne chaque année de 2006 à 2013. Selon les projections de l'INSEE, l'accroissement du nombre de personnes âgées devrait se poursuivre (+76 837 personnes âgées de 65 ans ou plus entre 2013 et 2040). La population âgée de plus de 60 ans se démarque par la plus forte augmentation de consommation d'actes d'orthophonie de 2014 à 2017 (+194 %). Ces indicateurs indiquent une probable augmentation



des besoins en soins orthophoniques parmi les seniors. Particularité régionale, cette population vit essentiellement à son domicile. En 2012, 1 % des personnes âgées de 60 ans ou plus vivait en institution et 2 % des personnes âgées de 75 ans ou plus (respectivement 4 % et 10 % en France hexagonale) [7]. Ce facteur semble être à prendre en compte pour les années à venir. En effet, dans une enquête sur les besoins des seniors réalisée en 2016 par Ipsos Antilles, les seniors autonomes interrogés en 2016 ont manifesté le souhait de rester à domicile même si leur état de santé venait à se dégrader [7].

Ainsi, les indicateurs de santé traduisent un besoin certain en orthophonie parmi les plus jeunes (conséquences des naissances prématurées, troubles de l'apprentissage et taux d'illettrisme élevés). Le vieillissement de la population et l'augmentation du taux de nouvelles admissions en ALD pour un AVC ou une démence attestent d'une augmentation des besoins en soins orthophonique parmi les seniors. L'accroissement du nombre de professionnels contribue à répondre à ce besoin. Toutefois, les délais d'attente pour un rendez-vous auprès d'un orthophoniste libéral, de l'ordre de 6 à 7 mois en moyenne, attestent d'un manque encore important de professionnels sur le territoire. De plus, le faible nombre de professionnels salariés, liés notamment au manque d'attractivité de ce mode d'exercice se répercute parmi les orthophonistes libéraux qui prennent le relais.

*Remerciement aux professionnels du syndicat des orthophonistes de Guadeloupe dont la rencontre et les données transmises ont permis d'enrichir ce document.*

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Référentiel d'activités du certificat de capacité en orthophonie. Bulletin Officiel n°32. 5 septembre 2013. [Internet]. [cité le 25 jui 2018].  
Disponible sur : [cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/32/38/5/referentiel-activites-orthophoniste\\_267385.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/32/38/5/referentiel-activites-orthophoniste_267385.pdf)
2. Ministère de la Santé et de la Protection sociale, Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins. Revue des méthodes des besoins de santé. Mai 2004. 25p.
3. Ameli. Les orthophonistes. [Internet]. [cité 29 jan 2018].  
Disponible sur : <https://www.ameli.fr/guadeloupe/orthophoniste>
4. ARS Guadeloupe. Portail d'accompagnement des professionnels de santé. [Internet]. [cité 29 jan 2018].  
Disponible sur : <http://www.guadeloupe.paps.sante.fr/Accueil.32328.0.html>
5. Ministère de la Cohésion des territoires. Système d'information géographique de la politique de la ville. [Internet]. [cité 29 jan 2018]. Disponible sur : <https://sig.ville.gouv.fr/Atlas/>
6. INSERM et DRESS. Enquête nationale périnatale – Rapport 2016. Octobre 2017. 317p. [Internet]. [cité 25 jui 2018].  
Disponible sur [http://www.epopé-inserm.fr/wp-content/uploads/2017/11/ENP2016\\_rapport\\_complet.pdf](http://www.epopé-inserm.fr/wp-content/uploads/2017/11/ENP2016_rapport_complet.pdf)
7. Service Périnatalité et certificat de santé -PMI de Guadeloupe. Certificats de santé – Rapport 2016. 2016. 92p.
8. Agence national de lutte contre l'illettrisme. Niveau national. Journée Défense citoyenneté. [Internet]. [cité 25 jui 2018].  
Disponible sur : [www.anlci.gouv.fr/Illettrisme/Les-chiffres/Niveau-national/Journee-Defense-Citoyennete](http://www.anlci.gouv.fr/Illettrisme/Les-chiffres/Niveau-national/Journee-Defense-Citoyennete)
9. Agence national de lutte contre l'illettrisme. Portail des régions. Guadeloupe. [Internet]. [cité 25 jui 2018].  
Disponible sur : <http://www.anlci.gouv.fr/Portail-des-regions/Guadeloupe/A-la-une>

Citation suggérée :

ORSaG. Les professionnels de santé en Guadeloupe – Les orthophonistes. Dossier thématique. Baie-Mahault ; 2018 ; 9p





Immeuble le Squal, rue R.Rabat, 97122 Baie Mahault

En savoir plus sur  
[www.orsag.fr](http://www.orsag.fr)



☎ 0590 47 61 94